

# DÉVELOPPEMENT D'UNE CARTE CONCEPTUELLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES JEUNES VULNÉRABLES DANS LEUR TRANSITION VERS L'ÂGE ADULTE

**Robert Pausé**, Ph. D., professeur associé, **Joelle Lepage**, psychoéducatrice, MA., coordonnatrice du Centre RBC, **Mélisa Audet**, Ph. D., Centre de recherche sur le vieillissement, et **Audrey Guy**, psychoéducatrice, MA, coordonnatrice du projet HARDIS, Centre RBC, Université de Sherbrooke

**D**ans le cadre d'un projet visant les jeunes âgés de 16 à 24 ans qui présentent ou qui sont à risque de présenter un trouble de santé mentale ou des vulnérabilités psychosociales et qui doivent composer avec les défis développementaux associés à la transition vers l'âge adulte, l'équipe du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destiné aux enfants, adolescents et adolescentes, et aux jeunes adultes de l'Université de Sherbrooke<sup>1</sup> s'est penchée sur la littérature à ce sujet pour concevoir une carte conceptuelle au regard de la période de transition vers l'âge adulte. Cet effort de synthèse de recensions d'écrits systématiques permet d'une part de faire le point sur l'état des connaissances scientifiques disponibles quant aux facteurs de risque et de protection associés à la transition vers l'âge adulte et, d'autre part, d'orienter les actions à prendre pour agir sur ceux-ci, puis de les mettre en ordre de priorité. L'équipe a donc développé cette carte conceptuelle et l'a utilisée pour cibler des activités complémentaires à celles existantes.

## Carte conceptuelle de la transition vers l'âge adulte chez les jeunes vulnérables

Une carte conceptuelle est une représentation visuelle organisée des principales catégories de facteurs de risque et de protection associés à une problématique ciblée. La carte conceptuelle offre également une illustration des relations possibles entre les différentes catégories de facteurs de risque et de protection recensés. Il s'agit en quelque sorte d'un modèle explicatif multidimensionnel de la problématique ciblée.

La carte conceptuelle de la transition vers l'âge adulte chez les jeunes vulnérables présentée à la fin de ce texte comprend deux sections : 1) la présentation des facteurs de vulnérabilités prédisposants pour faire face à la transition vers l'âge adulte, et 2) la présentation des facteurs facilitants ou de protection et des facteurs de risque aggravants pouvant influencer la trajectoire développementale du jeune.

### Facteurs de vulnérabilités

Les facteurs de vulnérabilités prédisposants comprennent des facteurs associés à une histoire familiale défavorable et des facteurs de vulnérabilités individuelles. Les facteurs familiaux les plus souvent mentionnés dans les textes recensés sont des

histoires de maltraitance au cours de l'enfance, des placements en milieux substituts, de multiples coupures relationnelles et une histoire de fugues au cours des placements. Tous ces facteurs renvoient au manque de continuité relationnelle et au manque de figures d'attachement stables et sécurisantes chez les adultes composant l'environnement du jeune. Ces facteurs ont bien sûr un impact direct sur le développement individuel de ces jeunes. Parmi les facteurs de vulnérabilités individuelles, notons la présence 1) de problèmes de santé physique, 2) de problèmes d'adaptation, notamment la consommation d'alcool et de drogues et la présence de comportements antisociaux, 3) les problèmes sur le plan psychologique dont une faible estime de soi et des sentiments de honte, des problèmes de santé mentale sérieux, et des difficultés dans l'établissement des relations avec les autres. Enfin, une scolarité incomplète caractériserait davantage les jeunes plus vulnérables lors de la transition à la vie adulte.

### Facteurs de risque aggravants

Parmi les facteurs de risque aggravants qui contribuent à altérer les capacités adaptatives du jeune pour composer avec les défis de la transition vers l'âge adulte notons l'accélération du processus de la transition, notamment chez les jeunes qui sortent des milieux institutionnels, le peu d'occasion de développer et d'expérimenter des habiletés d'autodétermination lors des placements, un accès limité aux ressources économiques, sociales et environnementales, le faible soutien social, des difficultés d'insertion sociale, l'instabilité sur le plan du logement et l'appartenance à une famille dysfonctionnelle dans laquelle les parents présentent des problèmes de consommation ou des problèmes de santé mentale.

### Facteurs facilitants ou de protection

La lecture de cette carte conceptuelle permet de repérer plusieurs facteurs facilitants ou de protection pouvant contribuer à soutenir les capacités adaptatives du jeune pour composer avec les défis de la transition vers l'âge adulte. Parmi ceux-ci, notons la continuité des liens entre le jeune et la famille d'accueil ou l'intervenant social, la continuité des soins entre ceux accessibles aux jeunes et ceux accessibles aux adultes, l'accès à un réseau social de soutien diversifié et stable, et la présence de certaines ressources personnelles chez le jeune.

<sup>1</sup> Le Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destiné aux enfants, adolescents et adolescentes, et aux jeunes adultes de l'Université de Sherbrooke vise à favoriser la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle (écoles, chercheurs, CIUSSS, organismes communautaires) et à mettre en commun les expertises de la communauté estrienne dans le but de répondre de façon la plus optimale possible aux besoins des enfants, des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes présentant, ou à risque de présenter, des problématiques de santé mentale.

### Utilisation de la carte conceptuelle pour le projet transition vers l'âge adulte chez les jeunes vulnérables

Pour chacune des problématiques retenues par le centre RBC, un comité de travail, aussi appelé comité d'experts, composé de représentants d'organismes communautaires, d'écoles, du CIUSSS Estrie-CHUS, de chercheurs universitaires, de parents et de jeunes est créé. Chaque comité commence son travail en s'appropriant la carte conceptuelle visant la problématique ciblée. L'utilisation de cette carte conceptuelle sert à 1) se doter d'une lecture et d'une compréhension commune de la problématique, et 2) déterminer les facteurs de risque et de protection à placer en priorité lors de la planification des services et des programmes de prévention et d'intervention en prenant en compte la couverture des services auxquels les jeunes vulnérables ont actuellement accès. Le but est de développer des services complémentaires à ceux déjà existants dans la communauté.

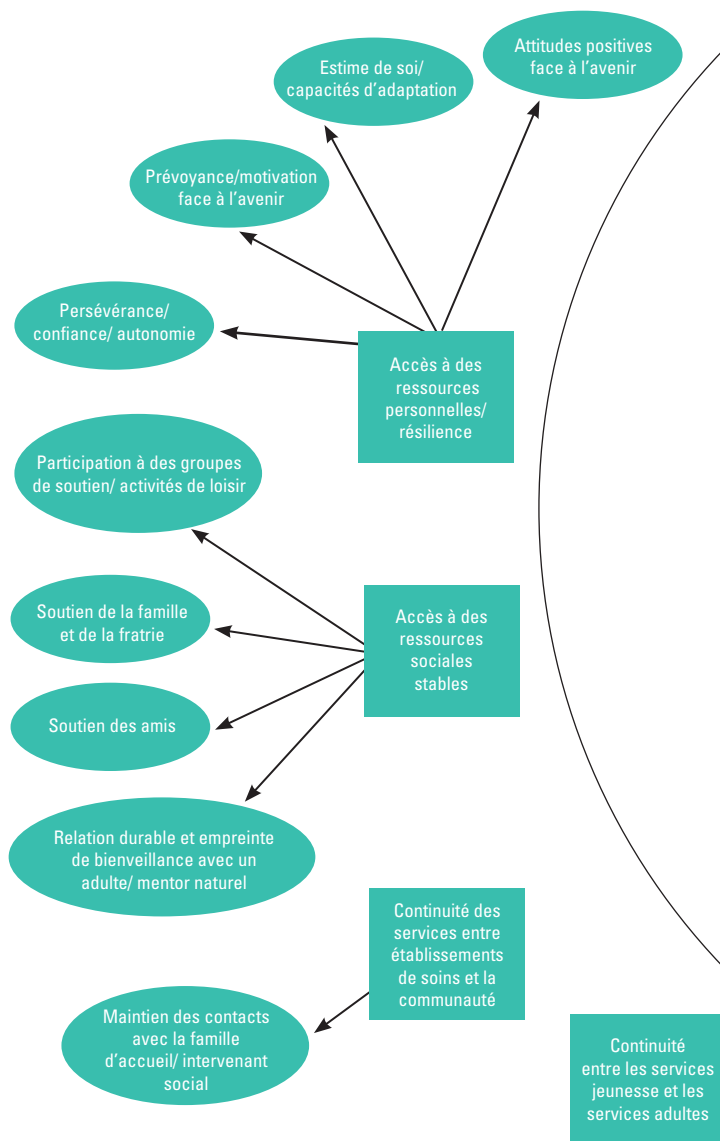
Dans le cadre du projet transition vers l'âge adulte chez les jeunes vulnérables, un comité de travail, composé de représentants de la grande majorité des organismes communautaires de la région de Sherbrooke œuvrant auprès de cette clientèle, de chercheurs, de gestionnaires du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, de représentants de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux et de l'Institut universitaire du Centre jeunesse de Québec, a été créé afin de nommer les principaux besoins de ces jeunes non comblés par les services actuels en s'appuyant sur la carte conceptuelle relative à la transition à l'âge adulte. En outre, une réunion de groupe a été réalisée avec 15 jeunes ciblés par les organismes partenaires qui doivent composer avec les défis développementaux associés à la transition vers l'âge adulte. Cette rencontre a permis de dresser la liste avec eux des principaux besoins non comblés par les services actuels et de recueillir certaines de leurs idées sur des projets à développer.

### Les choix du comité d'experts

Lors des premières rencontres avec le comité d'experts relié à ce projet, les participants ont eu à se prononcer sur les facteurs qu'il faudrait placer en priorité afin de faire une différence dans la vie de ces jeunes pour lesquels les services créés seront complémentaires aux services déjà disponibles dans la communauté. Les principales cibles retenues ont été les suivantes :

- 1) Augmenter l'accès à un réseau social de soutien diversifié et stable notamment par la création d'un réseau de jeunes entraînant visant à soutenir l'insertion sociale des jeunes par la mise en place de projets et d'activités sociales, culturelles et sportives, par et pour les jeunes (basés sur les forces, les intérêts et les aspirations de chacun);
- 2) Soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en faisant de l'Université de Sherbrooke un milieu de stage privilégié pour ces jeunes (de nombreux métiers et professions étant accessibles);
- 3) Aider les jeunes à reprendre contact avec leur famille après des ruptures ou des conflits majeurs en rendant accessible une consultation familiale;

### Facteurs facilitants ou facteurs de protection qui contribuent à soutenir les capacités adaptatives du jeune pour composer avec les défis de la transition vers l'âge adulte



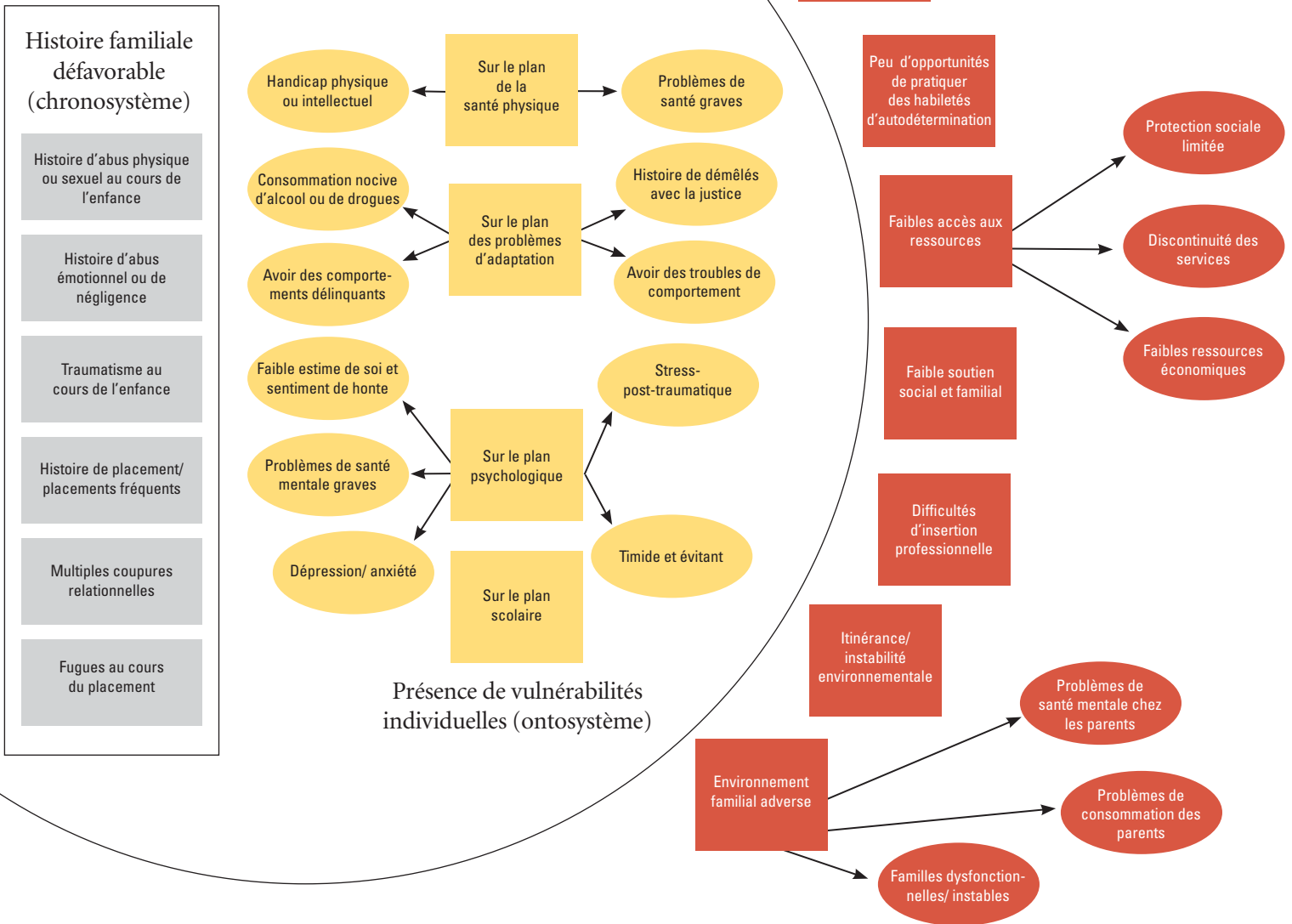
- 4) Permettre l'accès à un médecin pour aider les jeunes à s'orienter dans les services de santé et s'assurer qu'ils reçoivent les références en vue de consulter des spécialistes lorsque nécessaire.

De plus, des conférences mensuelles sur l'heure du midi ont été instaurées afin de soutenir la formation continue des intervenants travaillant auprès de ces jeunes.

Une année plus tard, nous constatons que les cibles retenues sont toutes pertinentes. Les projets sont en implantation de façon variable. Une évaluation de l'ensemble de ce projet sera réalisée au cours de l'année qui vient. ■

## Facteurs de risque aggravants qui contribuent à altérer les capacités adaptatives du jeune pour composer avec les défis de la transition vers l'âge adulte

### Facteurs de vulnérabilités prédisposants pour faire face à la transition vers l'âge adulte



**Figure 1.**

Carte conceptuelle sur la transition vers l'âge adulte chez les jeunes vulnérables